



Mairie de Saint Broladre
02 99 80 25 69
mairiestbroladre@wanadoo.fr
www.saint-broladre.fr

LETTRE D'INFORMATION

SAINT BROLADRE

DISTRIBUTION DE MASQUES

Une commande de **1200 masques en tissu lavables** et réutilisables a été passée par la mairie de Saint Broladre pendant le confinement.

La distribution de ces masques a commencé, elle se poursuivra jusque **fin juin**. Pour recevoir votre masque, présentez-vous **à la mairie** avec une pièce d'identité ou le livret de famille. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, appelez la mairie au **02 99 80 25 69**.

Restons vigilant, le virus n'a pas disparu. Il faut continuer d'appliquer les gestes barrières, et si possible porter un masque dans les lieux fréquentés. Pour les gens qui travaillent ou les élèves qui vont au collège (en particulier pour ceux qui prennent le bus, où le port du masque est obligatoire), il faut prévoir au moins deux masques par jour.

Vous trouverez au verso de cette lettre des recommandations sur l'utilisation et le lavage des masques.

Les masques distribués par la mairie présentent une ouverture sur le côté. Il est possible de renforcer l'efficacité du masque en ajoutant un filtre en tissu (coton de préférence).

INFORMATIONS DIVERSES

- Les inscriptions au **transport scolaire** pour l'année 2020-2021 sont ouvertes. Elles devront s'effectuer **exclusivement en ligne avant le 15 juillet** sur le site: www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine
Les tarifs ont été harmonisés sur les 4 départements bretons: 120€ pour le 1^{er} et le 2^e enfant transporté puis 50€ pour le 3^e. La gratuité s'appliquera à partir du 4^e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour le car et paieront 120€ pour être transportés en train. Plus d'info: **02 99 300 300** (prix d'un appel local), ou **breizhgo.bzh**.

COLLECTIF DE COUTURIÈRES

En parallèle, la distribution des masques fabriqués par le collectif « Masques made in Saint Broladre » continue au CDS. Les membres du collectif seront présents **les mardis de 14h à 17h30 jusqu'à fin juin** pour vous remettre un masque gratuitement.

Contact: **Ginette Peltier – 06 87 94 39 24**



RESTAURANTS

La réouverture des bars et des restaurants a été annoncée à compter du **2 juin**. À Saint Broladre, **le Refuge** rouvre donc pour des **repas sur place ou à emporter**.

Pour le **Point G**, **réouverture prévue le 3 juillet**: « On ne vous promet pas la lune! Mais on vous offre l'espace... »

- Suite à la crise sanitaire, l'association Vivre à Saint Broladre est désolée d'annoncer l'**annulation de l'atelier enluminure du 13 juin**.
- Depuis quelques semaines, **la grève est de nouveau accessible à Saint Broladre**. Attention cependant aux **nids de gravelots**. Il s'agit d'une espèce d'**oiseaux protégée** qui **niche à même le sol sur les plages** de la baie. Ouvrez l'œil et tenez vos chiens en laisse! Toute atteinte à cet oiseau protégé constitue un délit passible de fortes amendes.

MASQUES : CONSEILS D'UTILISATION

METTRE UN MASQUE



1/ Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique, pendant 20 secondes.



2/ Placez le masque sur votre visage en le tenant par les lanières élastiques et passez les liens derrière la tête.



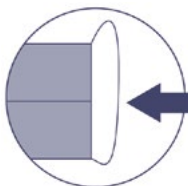
3/ Ajustez en vous assurant que le masque couvre le menton et le nez.



4/ Ne touchez plus votre masque ni votre visage. Si vous avez touché le masque, lavez-vous les mains.



5/ Il faut changer de masque :
- au bout de 4h
- si vous souhaitez boire ou manger
- si le masque s'humidifie



Les masques distribués par la mairie présentent une ouverture sur le côté. Il est possible de renforcer l'efficacité du masque en ajoutant un filtre en tissu (coton de préférence).

Illustrations conçues en utilisant des ressources de Freepik.com

RETIRER UN MASQUE



1/ Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique, pendant 20 secondes.



2/ Retirez le masque en saisissant les liens à l'arrière de la tête.



Évitez de toucher la partie avant du masque.



3/ Placez le masque dans un sachet (type sac plastique). Évitez de mélanger le masque au reste du linge sale en attendant le lavage.



4/ Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique, pendant 20 secondes.

ENTRETIEN



Lavez en machine à 60° pendant 30min minimum.



Séchez le masque dans les 2h suivant le lavage.

Ces masques sont lavables entre 10 et 15 fois. Au moindre signe d'usure, jetez le masque dans le **bac des déchets ménagers**, bien emballé dans un sac poubelle.

Les masques « grand public » complètent les gestes barrières, mais ne les remplacent pas.

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 25 mai à 18h30 s'est tenue la séance d'installation du conseil municipal au CDS, à huis clos afin de respecter les règles sanitaires liées au covid-19. Jean-François Gobichon a été élu maire, et ses adjoints sont dans l'ordre : Paul Blavoet, Delphine Colussi, André Dubourg et Francine Louet.

Le prochain conseil se tiendra le 8 juin à 19h30. Pour des raisons sanitaires, le huis clos pourra être à nouveau demandé.

